

## Dates erronées

### José Antonio Herráiz

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 AOUT 2021

Malgré les efforts de nos postiers pour bien faire leur travail, personne n'échappe au risque de commettre des erreurs.

Parfois, ces erreurs sont la conséquence d'une mauvaise « mesure » du temps. Voici une petite classification de ces erreurs :

- a) les dates impossibles.
- b) le retour au passé.
- c) le voyage vers le futur.

Voici quelques exemples que peut-être nous feront rire un peu.

#### a) Les dates impossibles

Le premier exemple (fig. 1) pourrait être appelé « décembre éternel ». C'est une carte postale expédiée de Beauvais pour Bilbao (Espagne)... le 91 décembre 1904 !! Imaginez des fêtes de Noël qui ne se terminent jamais, ce qui deviendrait une véritable torture. Affranchie avec une « Semeuse » à 10 centimes et oblitérée avec une machine Daguin, le cachet de droite montre la date erronée mais son jumeau de gauche semble correct, le 16 décembre.



Figure 1

Cette fois, la Poste n'a pas été la seule à commettre des erreurs. L'expéditeur n'a pas fait attention au message imprimé « Tous les pays n'acceptent pas la correspondance au recto, se renseigner à la Poste ». En 1904, l'Espagne n'acceptait pas les cartes postales illustrées avec la correspondance au recto (ceci ne changera qu'en 1906). Par conséquent, la carte a été considérée comme une lettre (affranchissement à 25 centimes pour le port simple) et taxée au double de l'insuffisance, soit 15 centimes x 2 = 30 centimes de peseta.

Le second exemple (fig. 2) pourrait porter le titre « Le 1er mai saboté ». C'est l'enveloppe d'un imprimé expédié de Vigo (Galice) pour Cornellá de Llobregat (Barcelone) le... 31 avril 1969 !! Bien évidemment, 1969 n'avait que 365 jours et le mois d'avril n'a que 30 jours.

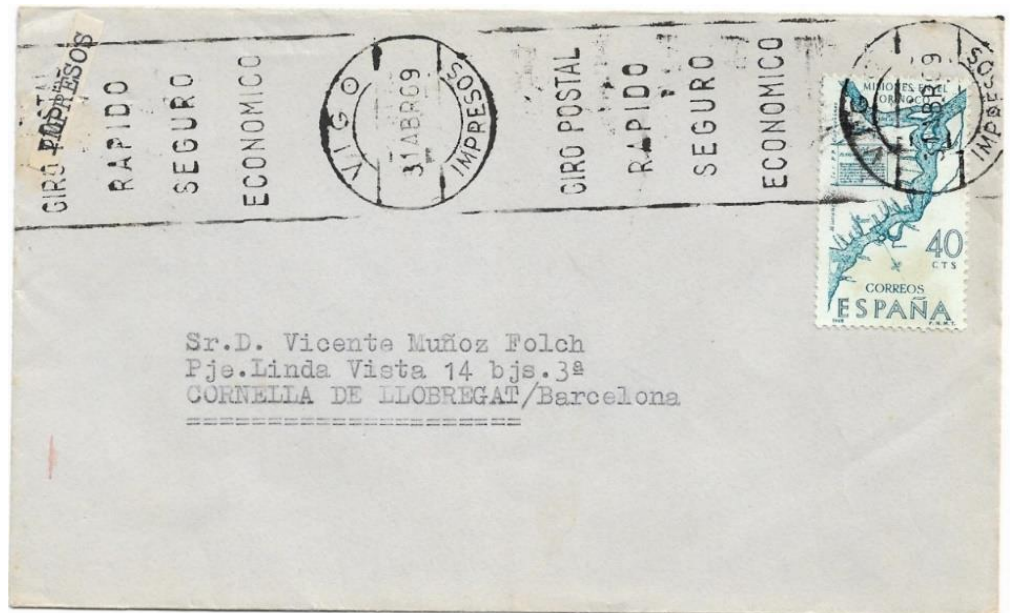


Figure 2

Néanmoins, les autorités espagnoles de l'époque n'auraient pas été mécontentes de supprimer le 1er mai et d'ajouter un jour de plus au mois d'avril. Après les événements de 1968 en France et ailleurs, le 1er mai était une journée de revendication ouvrière assez peu appréciée de ces autorités.

## b) Le retour au passé

Le troisième exemple (fig. 3) nous propose un voyage dans le temps qu'on appellera « Le roi Alphonse portait la Toison ». C'est une carte postale expédiée de Manresa (province de Barcelone) à Barcelone, affranchie avec un timbre à 15 centimes jaune type « Médaille » à l'effigie du roi Alphonse XIII entouré de la Toison d'Or, un des grands symboles de la monarchie espagnole.

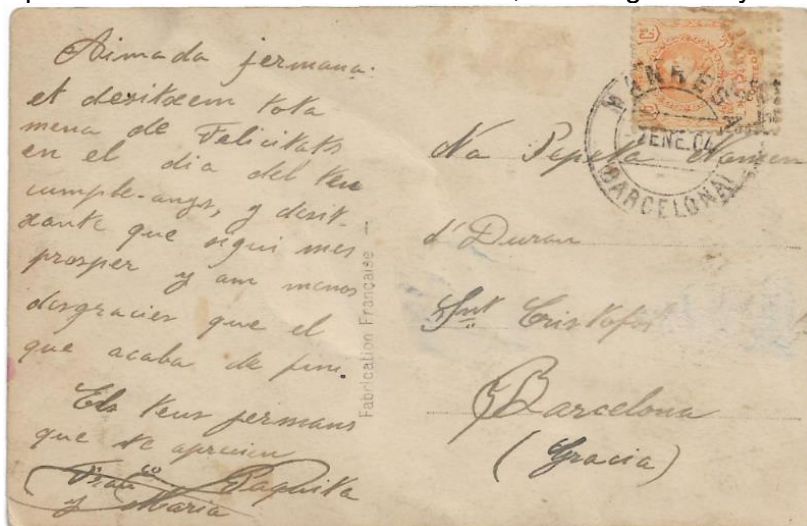


Figure 3

La date que nous lisons sur le cachet est 7 ENE 04 (7 janvier 1904), date apparente d'expédition de la carte. Néanmoins, les premiers timbres du type « Médaille » ont été émis entre octobre et novembre de 1909, et le timbre à 15 centimes jaune a été émis le 1er avril 1917 afin de combattre le lavage et la réutilisation des 15 centimes violet alors en cours. Le tarif des cartes postales pour l'intérieur de l'Espagne a été augmenté de 10 à 15 centimes de peseta à partir du 15 mai 1920, suite à une modification de la loi du Timbre. Très probablement, la date correcte d'expédition a été le 7 janvier 1924, beaucoup plus cohérente avec les circonstances.

### c) Le voyage vers le futur

Finalement (fig. 4), voici un exemple de voyage vers le futur qu'on pourrait surnommer « Les effets du réveillon ». C'est une carte postale écrite à Granollers (Barcelone) le 31 décembre 1910, affranchie avec un timbre à 10 centimes de peseta du type « Médaillon » et expédiée à Saint-Gaudens par le convoyeur Barcelona-Port-Bou (frontière française).



Figure



4

La date du cachet est 1 ENE 71 qu'on peut interpréter comme le 1er janvier 1971. On pourrait aussi penser à 1871, mais à cette époque le roi n'était pas né et les cartes postales n'avaient pas été autorisées en Espagne, ce qui ferait de la pièce une « rareté mondiale ».

L'expéditeur avait écrit sur la carte la date 31 Xbre 1910 (31 décembre 1910). On dirait que les effets du réveillon du nouvel an ont été un peu plus forts que prévu car notre postier a mis un « 7 » au lieu de mettre un « 1 ». La date réelle d'oblitération était sans doute le 1er janvier 1911... bonne année !!